



# CARNET JEAN DE LA FONTAINE

## Fiche notionnelle – Énonciation et énoncé

Adèle Payen de La Garanderie

---

Dans les études littéraires, que ce soit pour un roman, un poème ou encore un essai, il est fondamental de distinguer l'auteur (celui qui écrit le livre) de l'énonciateur (celui qui raconte ou qui dit « je »). Il ne s'agit pas, bien sûr, de feindre de croire que l'auteur et l'énonciateur sont deux personnes absolument distinctes, mais de comprendre que ce que dit l'auteur et la manière dont il l'exprime donnent à voir une image partielle voire partielle de lui. L'auteur se construit toujours une posture d'énonciateur, que D. Maingueneau appelle son « *ethos* discursif ». Si certaines qualités de cet énonciateur ont des points communs avec la vie de l'auteur, il convient de se souvenir que l'*ethos* discursif est toujours une élaboration fictive et qu'elle ne saurait être seulement analysée à l'aune de connaissances historiques ou biographiques. Nous ne savons de l'auteur que ce qu'il veut bien nous dire ou nous faire croire : acceptons alors de jouer le jeu de la fiction !

Dans cette fiche, nous proposons quelques « portes d'entrée » simplifiées pour étudier en détail les modalités de l'énonciation et les traces qu'elle laisse dans tout énoncé.

### 1. Les modalités d'énonciation

L'énonciation désigne l'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication (cadre matériel, spatio-temporel, voire social). Pour commenter un texte, il s'avère souvent fructueux d'étudier les modalités d'énonciation, qui traduisent l'attitude de l'énonciateur dans sa relation à son allocutaire. Pour ce faire, il est possible d'analyser :

- Les indices de l'énonciation (cadre spatio-temporel, déictiques) ;
- Les types de phrase (déclaratif, injonctif, interrogatif, exclamatif) ;
- Les actes de langage (retenez principalement le performatif, l'illocutoire et le perlocutoire).

### 2. Les modalités d'énoncé

L'énoncé est le produit, oral ou écrit, de l'acte d'énonciation. Or, l'énonciation laisse des traces dans l'énoncé, qui présente souvent des marques de l'affectivité ou de l'implication évaluative de l'énonciateur (C. Kerbrat-Orecchioni). Ces traces de l'énonciation s'expriment par différents moyens lexicaux ou syntaxiques, parmi lesquels les principaux sont :

- Les noms connotés, les diminutifs ;
- Les adjectifs affectifs ou évaluatifs ;
- Les verbes exprimant un sentiment, une perception, une opinion, une croyance à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier ou du pluriel ;
- Les interjections.

## Bibliographie

Herschberg-Pierrot A., *Stylistique de la prose*, Paris : Belin, 2003.

Kerbrat-Orecchioni C., *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin, 2009.

Maingueneau D., *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Dunod, 1993 et *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, Paris : Armand Colin, 2005.

Pellat J.-C., Riegel M., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF (Quadrige), 2014.